



Communiqué de presse
Mardi 3 février 2026

Première mondiale dans la pêche : un navire équipé d'un kite de traction automatisé

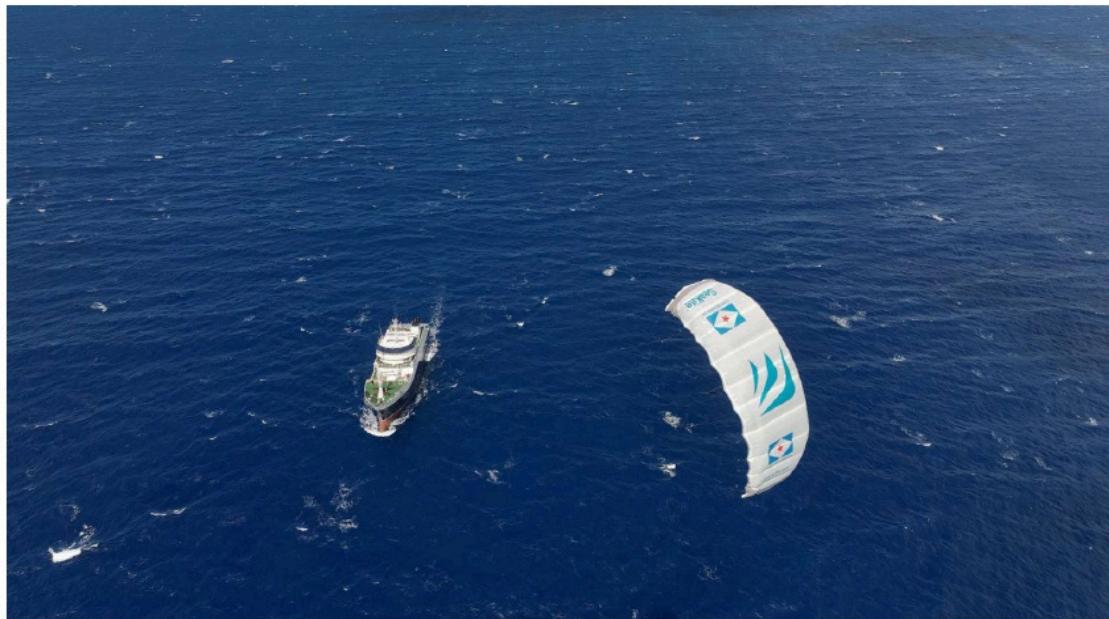
Cap Bourbon et Beyond the Sea signent une avancée majeure pour la pêche durable

Beyond the Sea, société fondée par le navigateur Yves Parlier, pionnière de la propulsion vélique par kite, et Cap Bourbon, acteur réunionnais engagé de la pêche durable dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), annoncent une première mondiale : l'équipement du Cap Kersaint, navire de pêche, d'un système de traction par kite automatisé SeaKite® de 100m².

Beyond the Sea et Cap Bourbon ont révélé cette innovation exclusive ce mardi 3 février, à l'occasion du salon Euromaritime à Marseille dont l'objectif est de connecter, inspirer et guider l'industrie maritime sur la voie de la transformation, de la modernisation et du succès.

À retrouver dans le communiqué :

- Une solution de propulsion vélique adaptée à la pêche austral
- Un choix stratégique fondé sur le profil opérationnel du navire
- Une vision commune de la transition maritime
- A propos de Beyond the Sea
- A propos de Cap Bourbon
- Banques images photos et vidéos - libres de droit pour utilisation presse et magazine, avec respect des crédits mentionnés



Le navire de pêche Cap Kersaint équipé d'un système SeaKite® de 100m²- Crédit ©Jérôme Balleydier

Installé en fin d'année 2025 à bord du navire, le SeaKite® marque une avancée majeure pour la décarbonation des activités de pêche. Le Cap Kersaint est le **premier navire de pêche au monde** à être équipé d'un kite de traction automatisé, démontrant que les technologies véliques peuvent répondre aux exigences opérationnelles de la pêche hauturière, y compris dans des zones parmi les plus isolées et exigeantes du globe.

Une solution de propulsion vélique adaptée à la pêche austral

Développé par Beyond the Sea, le **SeaKite®** est une **solution de traction par kite automatisée** qui exploite l'énergie du vent pour assister la propulsion des navires. Pilotée par un système intelligent, elle permet de réduire la sollicitation des moteurs de propulsion, et donc la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre.

Sur le **Cap Kersaint**, palangrier* austral de près de 60 mètres construit par les Chantiers PIRIOU, l'intégration du système a été pensée pour être **simple, robuste et compatible avec le programme d'exploitation du navire** : lancement et récupération depuis l'avant du navire, platine de contrôle dédiée sur le pont et intégration optimisée des apparaux du kite.

Palangrier* : navire utilisant de longues lignes à hameçons pour une pêche **sélective en haute mer

Un choix stratégique fondé sur le profil opérationnel du navire

Cap Bourbon a étudié plusieurs solutions de décarbonation avant de retenir l'assistance vélique par kite, particulièrement adaptée au profil du Cap Kersaint. Le navire effectue en effet des **campagnes de pêche longues, d'environ 90 jours**, sans ravitaillement, dans des zones où les conditions de vent sont particulièrement favorables.

Utilisé principalement lors des phases de transit, le SeaKite® développé par Beyond the Sea permet d'envisager une **réduction de la consommation de carburant**, avec à la clé une baisse des émissions de CO₂ équivalente. Ces gains environnementaux s'inscrivent pleinement dans la stratégie globale de Cap Bourbon visant à concilier **performance économique, sécurité des équipages et préservation des écosystèmes marins**.

Ce projet est soutenu par le Fonds de dotation mise en place par la CMA CGM pour la décarbonation de la filière maritime française.

À terme, l'utilisation du kite pourrait également être étendue à certaines phases de pêche à vitesse optimisée, ouvrant la voie à des économies supplémentaires et à une optimisation des groupes électrogènes à bord.



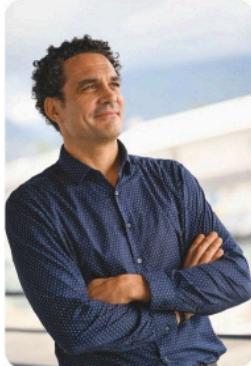
Le navire de pêche Cap Kersaint équipé d'un système SeaKite® de 100m²- Crédit ©Jérôme Balleydier

Une vision commune de la transition maritime



Yves Parlier, navigateur et fondateur de Beyond the Sea

« Ce projet illustre parfaitement notre ambition : démontrer que la propulsion vélique par kite est une solution concrète, opérationnelle et immédiatement mobilisable pour décarboner l'ensemble du secteur maritime, y compris la pêche. Avec Cap Bourbon, nous franchissons une étape symbolique et technique majeure. »



Tugdual Poirier, directeur de Cap Bourbon

« En tant qu'acteur engagé dans une pêche durable, nous avons la responsabilité d'explorer et d'adopter les solutions les plus innovantes pour réduire notre empreinte environnementale.

L'équipement du Cap Kersaint avec la technologie Beyond the Sea est une avancée concrète, au service de la durabilité de nos activités et de la sécurité de nos marins. »

Déjà certifié **MSC**, le Cap Kersaint renforce ainsi son rôle de **navire pilote** pour une pêche plus responsable, tout en ouvrant la voie à une **réPLICABILITÉ DE LA SOLUTION** sur d'autres navires de pêche à l'échelle mondiale.

La **mise en exploitation opérationnelle du SeaKite® de 100 m²** est prévue à partir **d'avril 2026**.

En images



À propos Beyond the Sea

Fondée en 2014 par le navigateur et ingénieur Yves Parlier, Beyond the Sea est un pionnier de la propulsion vélique par kite.

Parce que chaque navire et chaque environnement maritime présentent des contraintes spécifiques, Beyond the Sea a développé une gamme complète de solutions de traction par kite couvrant l'ensemble des tailles de navires et des usages maritimes.

À propos de Cap Bourbon

Cap Bourbon est un acteur majeur de la pêche durable de la légine dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) depuis 27 ans. Certifiée MSC, l'entreprise s'engage pour la préservation des écosystèmes marins en développant des pratiques de pêche responsables et des solutions innovantes conçues en concertation avec ses marins.

CONTACT PRESSE

BEYOND THE SEA

Adichatz Relations Presse

Charlotte Tavitian

07.86.44.87.50

charlotte.adichatz@gmail.com

CAP BOURBON

Run Concept

Laurence Fontaine

06.92.61.22.62

lfontaine@runconcept.com



beyond-the-sea.com

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)